



Network Tunisia

Responsabilité sociétale des entreprises pour l'économie des ressources naturelles

5 Avril 2021

Today's Presenters



M. Sami Marrouki
Président du Réseau Pacte
Mondial Tunisie



HUMAN RIGHTS



LABOUR



ENVIRONMENT



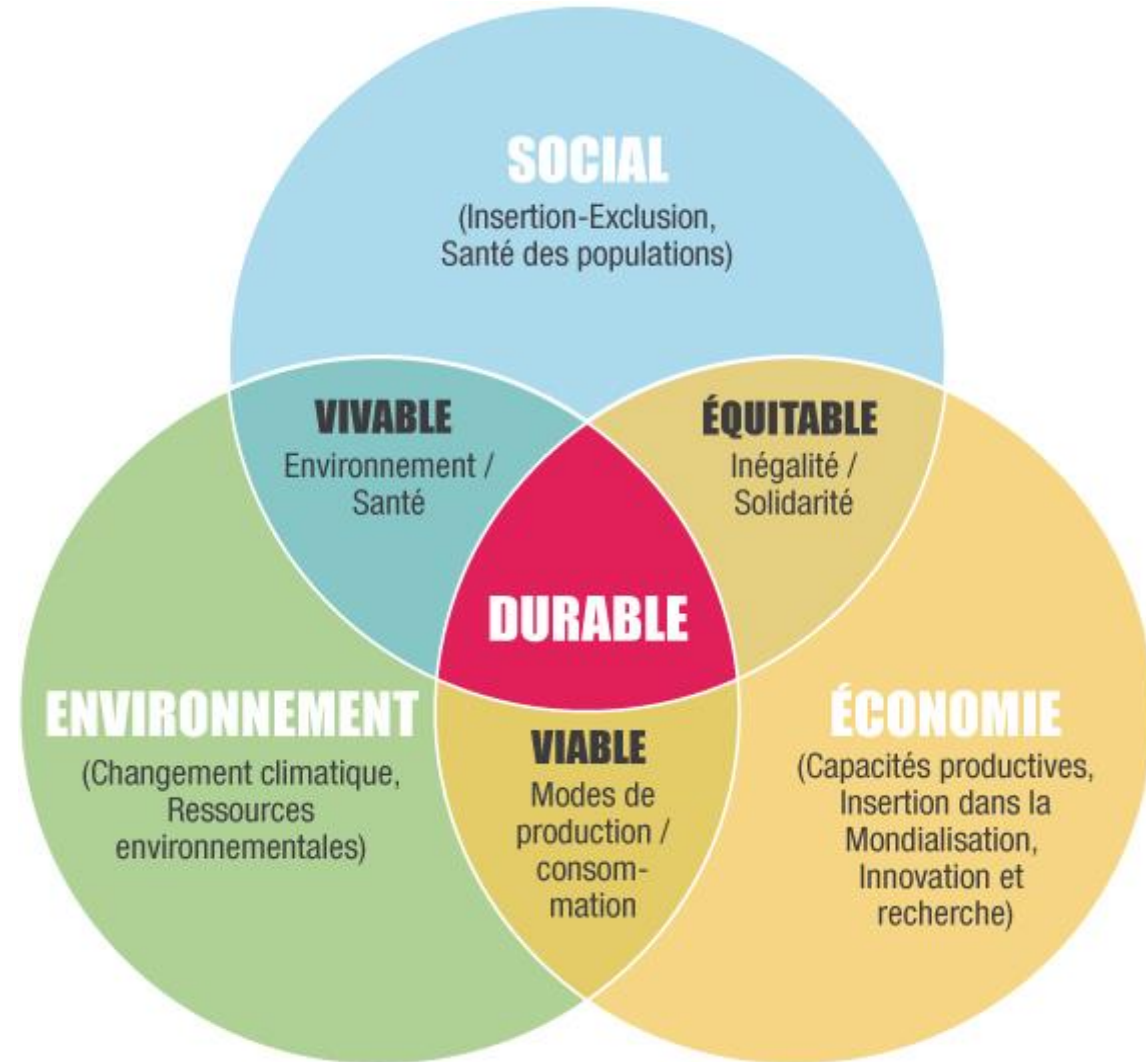
ANTI-CORRUPTION

Plan

1. La RSE : c'est quoi ?
2. Le Pacte Mondial des Nations Unies
3. Economie des ressources naturelles et ODD
4. Exemple de bonnes pratiques : le cas de la SFBT

Qu'est-ce que la RSE ?

- C'est un concept né dans les années 1960.
- Il désigne la prise en compte, par les organisations, des préoccupations économiques, sociales et environnementales dans leurs activités.
- C'est au croisement de ces 3 piliers qu'on se situe dans le développement durable.





HUMAN RIGHTS



LABOUR



ENVIRONMENT



ANTI-CORRUPTION

C'est quoi la RSE ?

Une conviction

Une démarche de
qualité

Un outil de
performance

Un valorisation de
l'image et une
préservation de la
réputation

Maîtrise des
risques
environnementaux
et sociaux

Contexte national de la RSE en Tunisie



Qu'est ce que le Pacte Mondial des Nations Unies

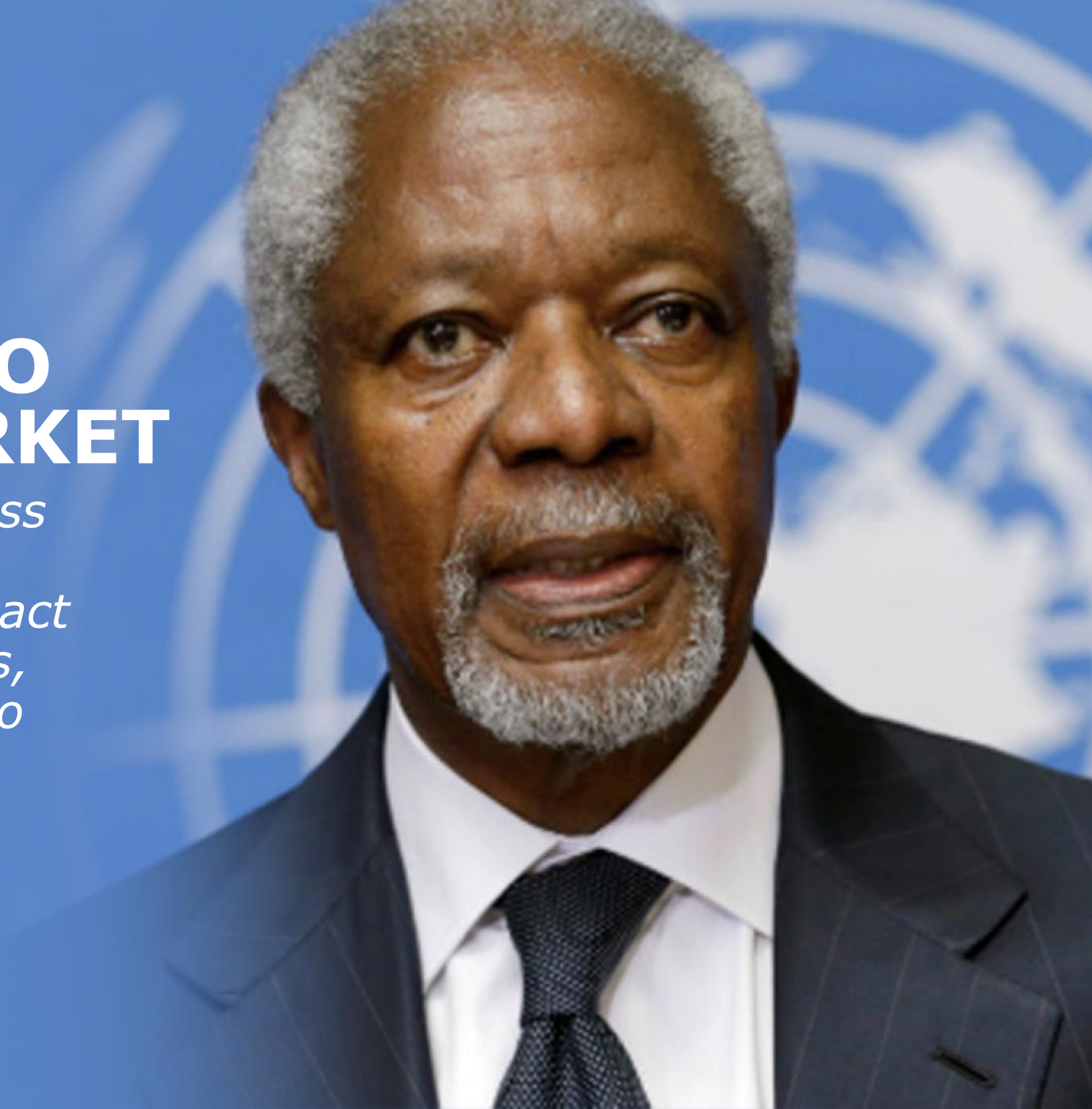


The world in 1999

A HUMAN FACE TO THE GLOBAL MARKET

I propose that you, the business leaders... and we, the United Nations, initiate a global compact of shared values and principles, which will give a human face to the global market.

Kofi Annan, UN Secretary-General (1997–2006)



Le Pacte Mondial des Nations Unies



HUMAN RIGHTS



LABOUR



ENVIRONMENT



ANTI-CORRUPTION

10,000+

Entreprises engagées
pour les dix principes
du PM des Nations Unies

3,000+

Non-business
Membres

160+

Pays

60+

Réseaux locaux

80

Million d'employés



HUMAN RIGHTS



LABOUR



ENVIRONMENT



ANTI-CORRUPTION

Les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies



DROITS DE L'HOMME

1. promouvoir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement proclamés

2. Ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

3. Respecter la liberté d'association et la reconnaissance réelle du droit de négociation collective

4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire

5. L'abolition réelle du travail des enfants

6. L'élimination de la discrimination en matière professionnelle et d'emploi



NORMES INTERNATIONALES DE TRAVAIL



7. Suivre une approche de précaution vis-à-vis des changements environnementaux

8. Prendre des initiatives visant à encourager une plus grande responsabilité environnementale

9. Encourager le développement et la diffusion de technologies écologiques



ENVIRONNEMENT

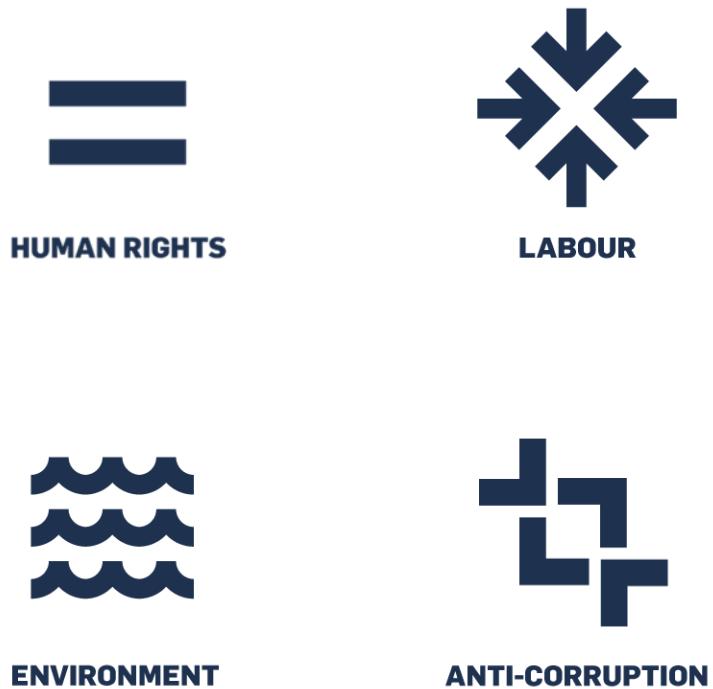
10. Les entreprises doivent agir contre la corruption sous toutes ses formes, et notamment l'extorsion et les pots-de-vin



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

UNE APPROCHE FONDÉE SUR DIX PRINCIPES

Pour atteindre les objectifs de développement durable



LE RÉSEAU PACTE MONDIAL TUNISIE



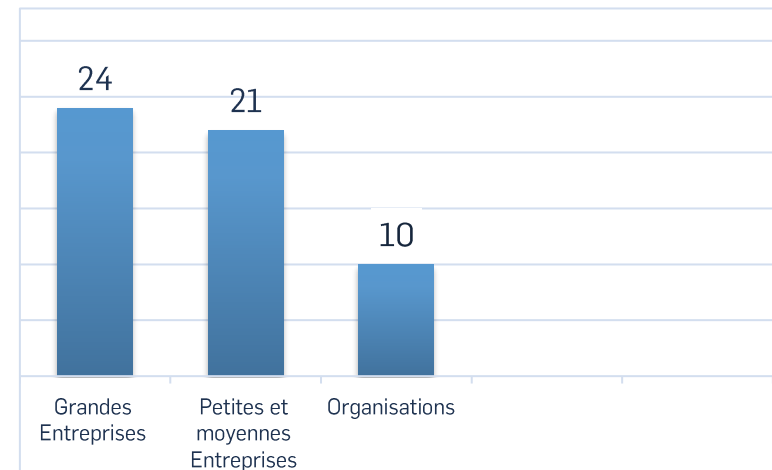
Network Tunisia

Qui sommes-nous ?

Mandatés par l'ONU, nous sommes référents pour l'appropriation des Objectifs de Développement Durable par le monde économique en Tunisie.

Le Global Compact Tunisie, hébergé à L'IRSET, offre à ses membres un cadre d'engagement volontaire construit sur la base de dix principes à respecter en matière de droits humains, Normes internationales de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption.

Réseau local officiel du Pacte Mondial des Nations Unies, le réseau Pacte Mondial Tunisie anime au quotidien un mouvement composé des 55 organisations membres de l'initiative.



Répartition des adhérents du réseau

Pourquoi adhérer au Pacte Mondial?

- Initiation au référentiel du Pacte Mondial des Nations Unies
- Sensibilisation et recrutement de nouveaux membres

Développement Stratégique

Renforcement des capacités

- Ateliers /Workshops/Webinaires Coaching/ Formation
- Formation à la rédaction du COP
- Assistance et évaluation de COP
- Guide de bonnes pratiques
- Master professionnel RSE/O

- Conventions Sectorielles (APTBEF, CNPC)
- Partenariat avec les Agences Onusiennes
- Partenariat avec les Réseaux Locaux Global Compact (Allemagne, Maroc,..)
- Journée d'étude de l'académie parlementaire (Loi RSE adoptée par l'ARP le 29 Mai 2018 - loi n°2018-35 du 11 juin 2018)
- Membre du comité de pilotage:
 - Guide de bonnes pratiques pour les établissements publics (Haut Comité de Contrôle Administratif et Financier)
 - Stratégie nationale sur la RSE/O

Réseautage & Partenariats

Évènements Global Compact

- Evènements Global Compact Tunisie
- Evènements internationaux du Global Compact
- Participation aux événements des partenaires

Réalisations

Ateliers
/Workshops/Webinaires
Coaching/ Formation

Formations à la
rédaction de la COP

Assistances et
évaluations de la COP

+15 Actions de
Sensibilisation

+15 Nouveaux
membres

+55 membres



Network Tunisia

4 Conventions Sectorielles : APTBEF, CNPC, UMA et UTICA en cours

2 Partenariats avec les Agences Onusiennes : HCDH et PNUD en cours

6 Partenariats avec les Réseaux Global Compact : Allemagne, Maroc

France, Suisse, Ile Maurice, Egypte et COPIL DE la SNRSE/O

- Mastère MP-RSO
- GIZ Projet d'appui aux réformes du secteur de l'eau en Tunisie avec le ministère de l'agriculture
- Autres Partenaires : IACE, Climate Action Network CAN
- Le décret gouvernemental d'application de la loi 2018-35 : Organisation des Commissions régionales RSE

**Economie des
ressources
naturelles dans le
cadre du Pacte
Mondial des NU**



ODD 6 – GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU

Notre pays souffre de stress hydrique. Alors que l'indice de pauvreté en eau est fixé à 1000 m³ par an pour chaque habitant, la part du Tunisien n'est que de 450 m³. Selon un rapport récent de l'Institut Tunisien des Etudes Stratégiques (ITES), « cette part risque même de régresser à l'horizon 2030 et d'ici 15 ans, le Tunisien ne disposerait plus que de 370 m³ d'eau potable par an. La politique d'économie de l'eau (..) doit donc être renforcée pour les citoyens comme pour les opérateurs économiques, notamment les industriels et les agriculteurs pratiquant l'irrigation intensive. »

OBJECTIFS 2030

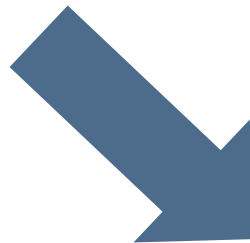
- Assurer un accès à l'eau potable pour tous à un coût abordable
- Améliorer la disponibilité et la qualité de l'eau à travers des mesures d'assainissement, de coopération internationale, de sensibilisation aux pollutions aquatiques et de protection des écosystèmes liés à l'eau.



Enjeux pour les entreprises

Utilisation de l'eau dans l'entreprise

- Matière première
- Consommation
- Utilisation dans les cycles de production (irrigation, refroidissement de machines, etc.)
- la gestion des rejets polluants dans l'eau.



Comment?

Optimiser sa consommation d'eau et ses rejets permet de réduire les coûts et les risques pour l'entreprise.

AVANTAGES



- Traiter et recycler les eaux usées permet d'éviter certaines taxes et peut permettre de réduire les quantités d'eau utilisées. Par ailleurs, l'adaptation au changement climatique en sera facilitée.
- Investir dans l'accès à l'eau permet une meilleure productivité et une meilleure assiduité des employés, en luttant contre les maladies.
- Des opportunités de marché existent également pour développer des technologies facilitant la production d'eau, son accès mais aussi sa préservation ; ainsi que pour développer des infrastructures de distribution, d'assainissement et de dépollution pour toutes les populations.

Comment? Exemples de bonnes pratiques

Les exemples ci-dessous ne sont pas exhaustifs et certains peuvent être plus pertinents pour certaines industries que pour d'autres.

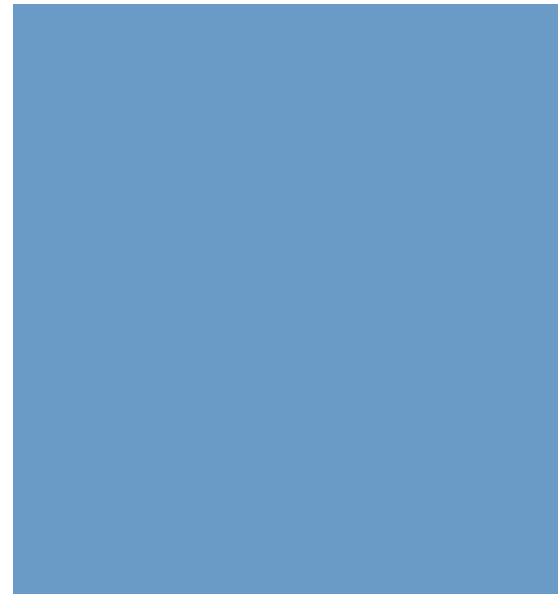
- Accorder la priorité à l'efficacité de l'eau dans toutes les opérations en installant des technologies de meilleures pratiques pour la conservation de l'eau, en particulier dans les zones où l'eau est rare
- Éduquer les employés sur l'importance de l'efficacité de l'eau, y compris lier les primes de rendement ou les incitations basées sur l'exploitation à des pratiques efficaces.
- Atténuation de la pollution de l'eau grâce à des procédés de traitement des eaux usées de pointe pour les rejets d'effluents.
- Développement de procédés de fabrication innovants permettant d'éliminer les substances à fort potentiel de contamination de l'eau et de les remplacer par des matériaux plus faciles à éliminer des réseaux d'eau.
- Investir dans le traitement de l'eau afin que les installations de traitement municipales ne soient pas surchargées par les eaux usées industrielles.
- Recueillir et traiter les eaux de ruissellement agricoles et les utiliser comme source d'eau douce.
- Réintégrer les eaux grises dans les opérations du bâtiment, en réduisant la quantité d'eau potable nécessaire pour chasser les toilettes.

Comment?

- Investir dans des projets ou des infrastructures d'eau et d'assainissement dans les régions mal desservies.
- Veiller à ce que tous les employés et leurs familles aient un accès suffisant à l'eau potable et à un assainissement adéquat, et sensibiliser aux pratiques d'hygiène.
- Interdire l'utilisation de produits chimiques et de matériaux qui peuvent être particulièrement préjudiciables à la qualité de l'eau s'ils ne sont pas correctement éliminés.
- Travailler avec d'autres groupes tels que les gouvernements, les groupes communautaires, les entreprises homologues pour améliorer la gouvernance locale de l'eau ou sur des projets d'eau pour relever les défis identifiés.

BONNES PRATIQUES

le cas de la SFBT



La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie (S.F.B.T.)

- environ 90 % du marché national de la bière avec les marques emblématiques Celtia et Stella et les produits sous licence 33 Extra Dry et Beck's,
- 90 % de celui des sodas essentiellement sous licence Coca Cola,
- 40 à 50 % du marché des eaux minérales avec des marques historiques comme Safia, Aïn Garci, Marwa et Cristaline.
- Le groupe S.F.B.T. réunit ainsi plus de 5000 personnes et de 25 entreprises (dont l'entreprise originelle et homonyme, pionnière sur la place boursière de Tunis).



- ✓ Adhérent du Pacte Mondial Des Nations Unies depuis 09 Septembre 2010
- ✓ La société produit environ 635 000 hectolitres par an de ses propres marques.
- ✓ la société était déjà certifiée :
 - ISO 9001:2000
 - un système de gestion environnemental (SGE) ISO 22000:2005
 - un système de médecine du travail et de sécurité respectant les standards OHSAS 18001

Principe Relatifs à l'environnement

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement.

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ASSOCIÉS



POLITIQUES

- ✓ Politique d'entreprise décrivant une stratégie en harmonie avec les principes du Pacte Mondial et les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies
- ✓ Objectifs et indicateurs spécifiques pour la protection de l'environnement
- ✓ Préambule des cahiers des charges encourageant les prestataires à se conformer aux lois et règlements dans les pays où ils exercent, à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes environnementaux, à favoriser la mise au point de produits et services respectueux de l'environnement
- ✓ Evaluation biennale des émissions de gaz à effet de serre des activités du site (scope 1) Participation à des initiatives collectives



QUELQUES OBJECTIFS

- ✓ Améliorer l'efficacité énergétique des installations industrielles, réduire la dépendance énergétique.
- ✓ Engager des actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre
- ✓ Assurer la gestion responsable des ressources en eau
- ✓ Sensibiliser les parties intéressées aux pratiques de l'économie circulaire
- ✓ Assurer la bonne gestion des déchets et leur valorisation, développer des partenariats pour les systèmes de collecte et de transformation des déchets

MISE EN ŒUVRE

- ✓ Sensibilisation permanente des collaborateurs à la préservation des ressources naturelles, avec objectifs et indicateurs dédiés
- ✓ Remplacement de 3 compresseurs frigorifiques par des compresseurs à ammoniac au lieu de HFC
- ✓ Modernisation et remplacement d'équipements de conditionnement par des équipements moins énergivores
- ✓ Installation d'une unité de cogénération d'énergie
- ✓ Participation à l'élaboration d'une réglementation pour la responsabilité élargie du producteur (REP)
- ✓ Poursuite de la démarche d'économie circulaire
- ✓ Partenariats avec des acteurs de la société civile pour la gestion des déchets



MESURE DES RÉSULTATS

- ✓ Nouveaux équipements de conditionnement en bouteilles : réduction de consommation d'eau, d'énergie, d'articles papier, meilleur rendement et productivité
- ✓ Production d'électricité pour 4 sites industriels et le siège social, avec production d'énergie thermique (eau chaude et vapeur) pour le site de Tunis, à partir de janvier 2020. Gain d'énergie escompté ~ 35%
- ✓ Partenariat avec l'association Tunisie Recyclage pour une campagne de nettoyage des plages durant l'été 2019, renouvelée en 2020
- ✓ Partenariat avec la même association pour sensibilisation de jeunes à la collecte et au tri des déchets lors d'une journée de promotion de la pratique du rugby organisée par l'Académie de Rugby de l'A.S.F. (Association Sportive Féminine)
- ✓ Présentation de la responsabilité sociétale d'entreprise à une classe d'étudiants de l'Ecole Polytechnique de Tunisie et initiation d'un projet de gestion des déchets au sein de l'établissement
- ✓ Réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre (scope 1) : o - 9% par col entre 2017 et 2019 o - 33% par col entre 2013 et 2019
- ✓ Des résultats attendus en 2020 : o La réduction des consommations spécifiques d'eau et d'énergie o La réalisation et la diffusion d'une vidéo de sensibilisation aux pratiques de l'économie circulaire



Global Compact Network Tunisia

Réseau Pacte Mondial des Nations Unies Tunisie

Adresse : B.03, 2ème étage, Imm."Tours des bureaux" Centre Urbain Nord, Tunis, Tunisie.

Tel: +216 26 908 675

Mail : communitymanager@globalcompact-tunisia.org